

Être à l'écoute  
des jeunes



Renforcer la  
dynamique locale



Favoriser  
l'engagement



Les acteurs communaux,  
tout comme les jeunes investis au Patro,  
poursuivent ces objectifs quotidiennement.

Ensemble, nous pouvons construire  
un partenariat de qualité  
dont chacun ressort grandi !

# PARTICIPER

Le **patro** peut participer

- à l'accueil extrascolaire en proposant des animations pour les enfants et jeunes le weekend et l'été;
- aux projets et activités organisés au sein de la commune;
- au conseil consultatif de la jeunesse;
- à la vie intergénérationnelle;
- à l'éducation des jeunes à la citoyenneté et à la vie en groupe;
- à la dynamique locale.

La **commune** peut participer

- aux activités du patro (soupers, fêtes, portes ouvertes...).



# AIDER

Le **patro** peut aider

- à la préparation des activités organisées par la commune;
- à la remise en état de lieux publics;
- lors de soupers et autres festivités.

La **commune** peut aider

- en prêtant du matériel (tentes, tables, matériel audiovisuel et didactique, container...);
- en fournissant du matériel (sacs poubelles, papier...);
- en limitant les taxes communales à charge du patro;
- au transport des enfants et du matériel;
- par un soutien financier (subside annuel, participation au frais de formation des animateurs...).



# PROMOUVOIR

Le **patro** peut promouvoir

- les autres activités extrascolaires de la commune;
- les services communaux (bibliothèque, ludothèque, piscine...);
- la dynamique locale.

La **commune** peut promouvoir

- les activités du patro via ses canaux de communication (bulletin, site, réseaux sociaux...);
- les activités du patro dans les écoles communales (visite dans les classes, animation en récréation, distribution de tracts...).



que pouvons-nous faire ensemble ?

# GARANTIR

Le **patro** peut garantir

- la propreté des lieux publics et espaces verts (au quotidien et par des actions exceptionnelles);
- l'ouverture à tous en étant attentif aux plus fragiles;
- une jeunesse active, impliquée et responsable;
- une animation de qualité avec des animateurs bénévoles disposant du Brevet d'Animateur Centre de Vacances.

La **commune** peut garantir

- l'accès à un local sécurisé (mise à disposition d'un local, prise en charge de travaux, financement...);
- l'accès aux infrastructures publiques (salles de fête ou de réunion, écoles, infrastructures sportives, photocopieuse...);
- l'accès à des espaces verts et plaines de jeux;
- une information régulière sur les décisions et projets en lien avec la jeunesse;
- l'accès (horaire) aux réunions, groupes de travail en lien avec l'accueil extrascolaire pour permettre la participation du patro;
- l'accès avantageux (réduction ou gratuité) à la ludothèque, bibliothèque, piscine...



# Le Patro, le plaisir qui te construit !

Le Patro est un mouvement de jeunesse reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il compte plus de 250 groupes locaux et rassemble chaque week-end plus de 21 000 jeunes et enfants, qui vivent des animations et activités diverses.

Le Patro est un lieu d'épanouissement où l'on peut découvrir, grandir et devenir un CRACS : un Citoyen, Responsable, Actif, Critique et Solidaire, et cela à travers des notions comme la vie en groupe, la prise de responsabilités, le respect de son identité personnelle, le développement de sa créativité...

Tous les patros partagent le même objectif :

*Convaincu que la diversité est une richesse,  
le Patro est un mouvement de jeunesse  
ouvert à tous et attentif aux plus fragiles.*

*Porté par les jeunes,  
le Patro vise l'épanouissement et le plaisir  
en proposant des animations de qualité  
adaptées aux réalités de ses groupes.*

*Guidé par son Projet Educatif  
et en référence de l'action de Jésus,  
le Patro contribue à la construction personnelle et collective  
des enfants et des jeunes au sein de la société.*



**Fédération Nationale des Patros**

15-17, rue de l'Hôpital - 6060 Gilly

071 28 69 50

[www.patro.be](http://www.patro.be)

[fnp@patro.be](mailto:fnp@patro.be)

Personne de contact :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....